

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

Sciences économiques et sociales

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

L'approche en termes de classes sociales demeure-t-elle pertinente pour rendre compte de la structuration de la société française actuelle ?

DOCUMENT 1

Espérance de vie des hommes à l'âge de 35 ans selon la catégorie sociale en années

	Hommes 1976- 1984	Hommes 1983- 1991	Hommes 1991- 1999	Hommes 2000- 2008	Hommes 2009- 2013
Cadres supérieurs	41,7	43,7	45,8	47,2	49,0
Professions intermédiaires	40,5	41,6	43,0	45,1	46,7
Agriculteurs	40,3	41,7	43,6	44,6	46,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	39,6	41,0	43,1	44,8	46,0
Employés	37,2	38,6	40,1	42,3	44,9
Ouvriers	35,7	37,3	38,8	40,9	42,6
Inactifs	27,7	27,5	28,4	30,4	33,1
Ensemble	37,8	39,2	40,8	42,8	44,5
Ecart entre cadres sup. et ouvriers	6	6,4	7	6,3	6,4

Source : INSEE – Observatoire des inégalités, « *Les inégalités d'espérance de vie entre les catégories sociales se maintiennent* », www.inegalites.fr, 14 avril 2020.

Lecture : compte tenu des niveaux de mortalité mesurés entre 2009 et 2013, un homme cadre de 35 ans pouvait espérer vivre en moyenne encore 49 années, soit jusqu'à 84 ans au total.

DOCUMENT 2

Salaires mensuels moyens nets en EQTP¹ dans le secteur privé selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2016

Catégorie socio-professionnelle	Montants mensuels nets (en euros)			Différence de salaires (F-H)/H (en %)
	Femmes	Hommes	Ensemble	
Cadres ²	3477	4377	4060	-20,6
Professions intermédiaires	2055	2396	2241	-14,2
Employés	1549	1681	1590	-7,9
Ouvriers	1441	1731	1681	-16,8
Ensemble	1969	2431	2238	-19,0

Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation depuis 2011. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs.

Source : INSEE, DADS.

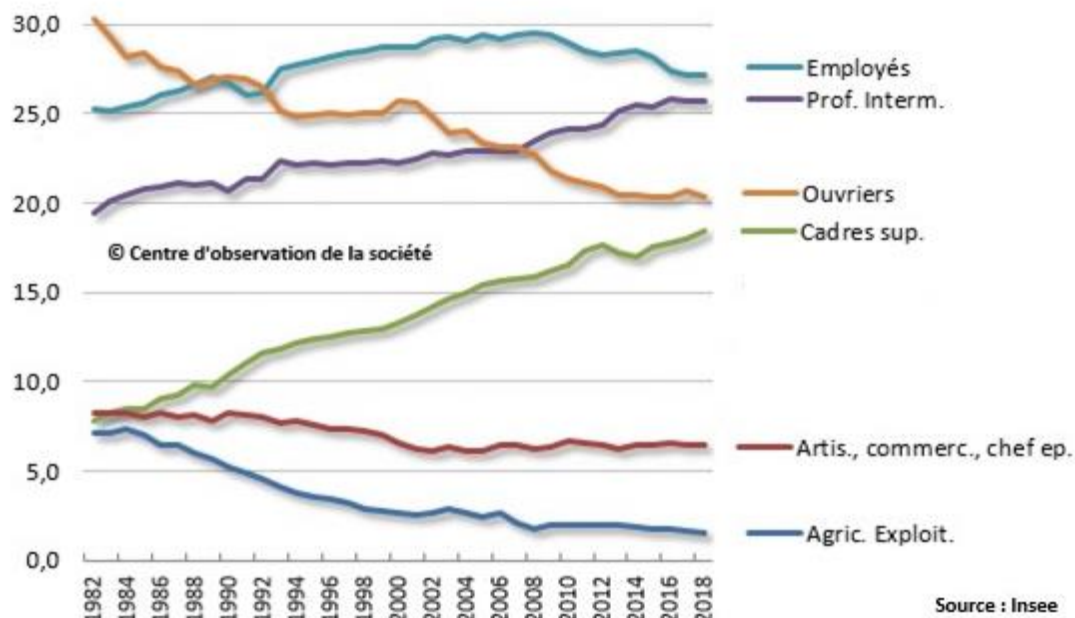
1 : Salaires en équivalent temps plein (EQTP)

2 : Y compris chefs d'entreprise salariés

Lecture : En 2016, le salaire mensuel moyen net des femmes cadres en équivalent temps plein était inférieur de 20,6% par rapport aux hommes cadres dans la même situation.

DOCUMENT 3

Evolution de la part des catégories socioprofessionnelles dans l'emploi total (%)



Source : Centre d'observation de la société, « *Comment évoluent les catégories sociales en France ?* », www.observationsociete.fr, 10 décembre 2019.

DOCUMENT 4

« Selon une étude de l'Insee, [les] travailleurs du bas de l'échelle sociale rassemblaient 4,8 millions de salariés en 2002, soit 22,6 % de l'emploi salarié. Leur nombre s'est remis à progresser à compter du début des années 1990. Cet ensemble comporte 2 millions d'ouvriers non-qualifiés, à 60 % des hommes : manutentionnaires, ouvriers du bâtiment, de l'industrie, etc. Peuvent y être ajoutés une partie des employés, en y incluant les emplois qui nécessitent peu de formation : agents de sécurité, caissiers, femmes de ménages, etc. Ce dernier ensemble représentait 2,8 millions de personnes en 2002, à 80 % des employées [...]

Ils ont en commun de faibles rémunérations, de l'ordre d'un gros tiers du salaire moyen des cadres. Ils occupent des postes d'exécution, avec 30 % de CDD, d'intérim, de contrats aidés ou de temps partiels subis. [...] Ils se sentent éloignés de la vie politique. Ils déclarent une sociabilité moins étendue que celle des autres groupes sociaux et pratiquent moins d'activités. [...] Seuls 40 % des non-qualifiés disent avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale, contre 60 % des cadres. »

Source : Louis MAURIN, *Déchiffrer la société française*, La Découverte, 2009.

Épreuve composée-Sujet A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Expliquez en quoi les asymétries d'information sur le marché du travail sont-elles sources de chômage structurel ?

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Contribution des facteurs de production et de la productivité globale des facteurs (PGF) à la croissance économique en 2017

Pays	Contribution des heures travaillées (en points de %)	Contribution du facteur capital (en points de %)	Contribution de la PGF (en points de %)	Taux de croissance économique (en %)
France	-0,1	0,7	1,6	2,2
Allemagne	0,8	0,4	1,2	2,4
Etats-Unis	0,8	0,6	0,7	2,1
Espagne	2,1	0,6	0,8	3,5
Royaume-Uni	0,7	0,5	0,6	1,8
Japon	0,4	0,2	0	0,6

Source : OCDE, 2019.

Questions :

1. À l'aide des données du document, comparez la répartition des différentes contributions à la croissance économique de l'Allemagne et des Etats-Unis en 2017. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez que les contributions à la croissance ne se réduisent pas à la seule accumulation des facteurs de production. (4 points)

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques.

DOCUMENT 1

Dépolitisés mais hyperconnectés, les jeunes sont loin de se désintéresser de la vie en société. Ils se sentent concernés, protestent et manifestent. Depuis les attentats du 13 novembre 2015, près d'un jeune sur deux considère que ses libertés se sont réduites. [Tous] expriment, chacun à leur façon, un même refus : celui de « rester les bras croisés ». Ils et elles ont fait le « choix de l'insoumission », souhaitent « défendre leurs idées », reprendre la liberté d'expression « à ceux qui ont le pouvoir et se l'accaparent », « dénoncer l'absurdité et les actes graves », « lutter contre les injustices ».

[...] C'est vrai, les jeunes ne s'engagent plus pour la vie jusqu'à la mort. Ils n'ont pas l'intention de s'inscrire dans l'Histoire, mais parient sur le concret. L'efficacité d'un engagement ponctuel pour des causes spécifiques. Déjà, dans les années 1990, le sociologue Jacques Ion qualifiait cette forme d'engagement de « Post-it ». Qu'on colle et qu'on décolle, avec un « moindre souci d'implantation durable et massif » [...]

Le manque de temps serait le premier frein à l'engagement des jeunes [...]. Alors, les réseaux, ça n'est pas si mal. Pour Mathilde, 23 ans, agent de collectivité dans une station d'épuration, « militer, ce n'est plus dans la rue mais sur les réseaux sociaux sur des sources sérieuses » [...]

La notion même de « militer », aujourd'hui tombée en désuétude, est glissée entre guillemets. « Je ne suis pas ce qu'on pourrait appeler une vraie « militante » : Je ne manifeste pas, je ne fais pas de politique et je ne fais partie d'aucun groupe, reconnaît Lilou, 20 ans, partie étudier à Montréal. Néanmoins, je milite silencieusement par mes choix quotidiens. Je pousse les gens à s'informer, je m'insurge sur les réseaux sociaux ».

Source : Jean-Baptiste DE MONTVALON et Charlotte HERZOG,
« Avoir 20 ans en 2018 : militer, le haut du pavé 2.0 », *Le Monde*, 26 mars 2018.

DOCUMENT 2

Impossible de ne pas les voir. De tous âges, de toutes conditions, elles sont nombreuses ces femmes à avoir enfilé le gilet jaune, donnant de leur voix et de leur temps dans les manifestations ou sur les barrages routiers. [...]

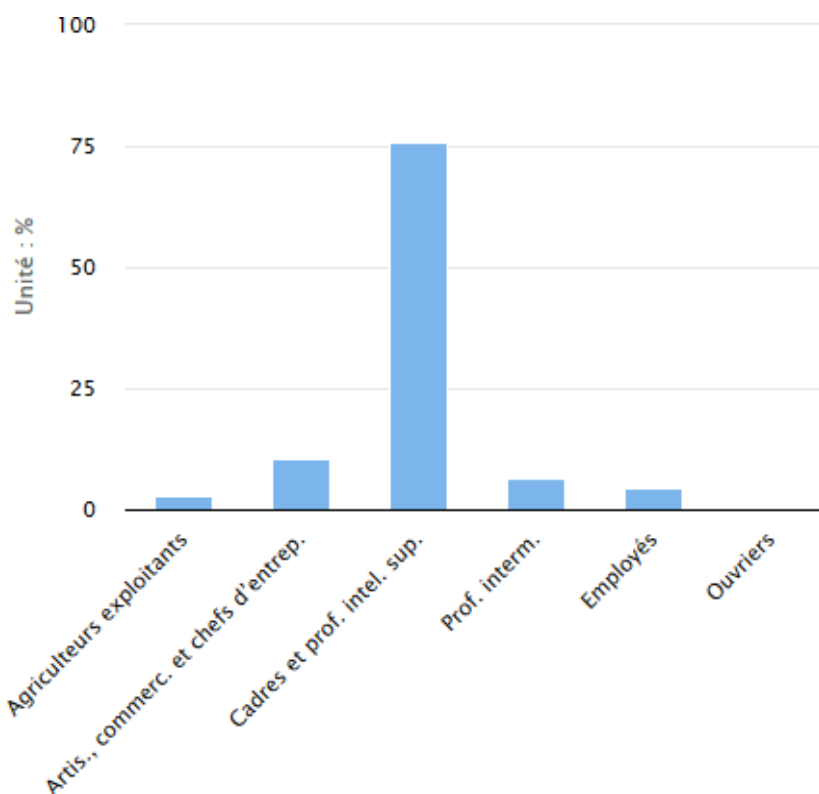
« C'est assez inédit de voir les femmes aussi présentes sur des lieux, types barrages routiers et blocages, qui jusqu'à présent, dans d'autres mouvements sociaux étaient des types d'actions masculins. D'ailleurs, elles y apportent leur propre touche et leur propre style, on en a vu certaines danser et faire danser dans les ronds-points, le madison ou la country, je ne crois pas avoir vu cela auparavant ! », nous explique Magali Della Sudda, chargée de recherches au CNRS et à Sciences-Po Bordeaux. Avec plusieurs dizaines de consœurs et confrères chercheurs, 70 environ au total à travers la France, elle coordonne une enquête sur cette visibilité forte des femmes au sein des gilets jaunes. [...]. « Selon nos premiers résultats, il n'y a pas plus de femmes que d'hommes, les hommes semblent même être un peu plus nombreux, mais c'est presque moitié-moitié. La différence, c'est qu'on voit plus les femmes cette fois-ci. Il y a sans doute un effet réseaux sociaux, qui n'existait pas lors des précédents mouvements de contestation, cela nous rend plus attentif à leur présence. Et puis il y a eu des visages féminins qui se sont démarqués aussi au tout début du mouvement [...] ajoute la chercheuse, [...] « Même si le mouvement est très disparate, les femmes qui s'expriment sur les réseaux sociaux ont pour la plupart les mêmes revendications, il s'agit pour elle d'arriver à boucler leurs fins de mois, à nourrir leur famille, d'ailleurs, cela demande encore à être totalement vérifié, mais il semblerait que les mères mono-parentales soient très nombreuses voire majoritaires parmi ces femmes gilets jaunes ».

Autre image vue sur les barrages, des femmes venant ravitailler les troupes, notamment l'une d'elle, qui vient nourrir les manifestants d'un couscous : *« ça nous dit plusieurs choses. Une fois de plus la femme se retrouve dans son rôle classique de nourricière, mais en plus le couscous, cela a une valeur symbolique, de solidarité et ça montre aussi l'extrême diversité de ce mouvement. Avec des personnes de sensibilité très différentes »* poursuit l'universitaire. [...]

Source : Isabelle MOUGERE, « Pourquoi autant de femmes en gilets jaunes ? », www.information.tv5monde.com, 7 décembre 2018.

DOCUMENT 3

Origine sociale des députés selon la CSP en 2017



Lecture : 4,6 % des députés sont des employés en 2017. Cette catégorie socioprofessionnelle représente 28,3 % de la population active occupée en 2014.

Source : observatoire des inégalités, www.inegalites.fr

Épreuve composée-Sujet B

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement et une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Comment un marché de quotas d'émission peut-il permettre aux pouvoirs publics de faire face aux externalités négatives sur l'environnement ?

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père en 2015 (en %)

CSP des fils CSP des pères	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	26,7	7,9	8,5	20,4	27,4	9,1	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,9	20,6	23,1	23,8	23,6	7,9	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	7,9	49	25,4	13,7	3,8	100
Professions intermédiaires	0,6	7,8	26,5	31,1	26,2	7,7	100
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	7,2	12,7	26,8	42,6	10,1	100
Employés et ouvriers non qualifiés	0,6	6,5	8,3	18,7	43,9	22,1	100
Ensemble	2,8	9,1	20,4	25,3	32,4	10,1	100

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : INSEE, enquêtes Formation et qualification professionnelle 2014-2015.

Questions :

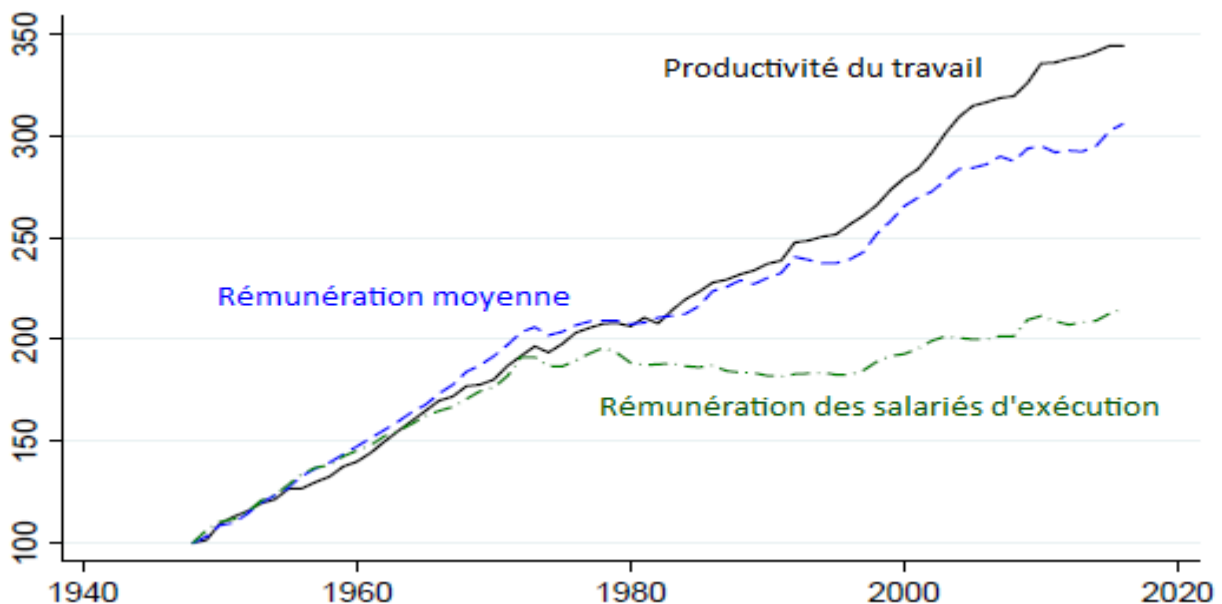
1. À l'aide des données du document, vous comparerez la destinée des fils de cadres et des fils d'employés et d'ouvriers non qualifiés. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous illustrerez et expliquerez une situation de mobilité ascendante et une situation de reproduction sociale. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.

DOCUMENT 1

Productivité du travail, rémunération moyenne et rémunération d'un salarié d'exécution aux Etats-Unis (en indices, base 100 en 1948)

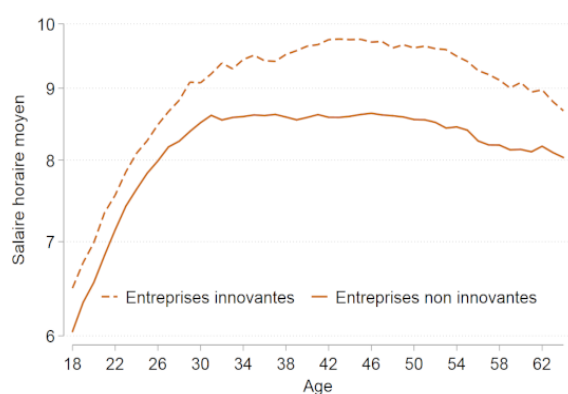


Source : « Productivité et rémunération : le lien est-il rompu ? »,
National Bureau of Economic Research, décembre 2017.

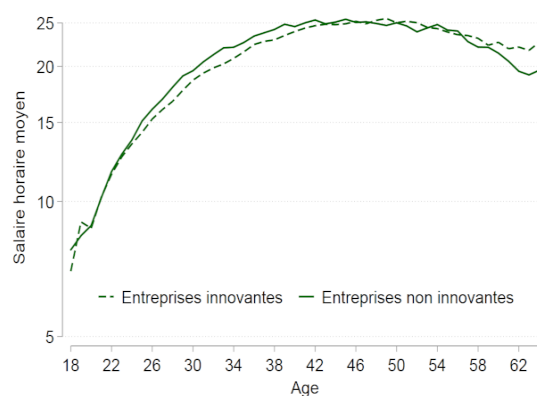
DOCUMENT 2

Salaire horaire moyen en livres au Royaume-Uni entre 2004 et 2016

Graphique A : Salaire horaire moyen par âge pour les travailleurs peu qualifiés des entreprises innovantes et non-innovantes.



Graphique B : Salaire horaire moyen par âge pour les travailleurs qualifiés des entreprises innovantes et non-innovantes.



Source : www.banque-france.fr

DOCUMENT 3

La pandémie de COVID-19 dévaste les marchés du travail dans le monde entier. [...] Selon nos estimations, près de 100 millions de travailleurs dans 35 de ces pays (sur 189 membres du FMI) pourraient être concernés par ce problème, car ils sont dans l'incapacité de télétravailler. Ils représentent en moyenne 15 % de la population active, mais des différences importantes sont observées en fonction des pays et des travailleurs.

Nous avons constaté des disparités considérables entre les pays même pour des professions identiques : il est beaucoup plus simple de télétravailler en Norvège et à Singapour qu'en Turquie, au Chili, au Mexique, en Équateur et au Pérou, simplement parce que, dans les pays émergents et les pays en développement, plus de la moitié des ménages n'ont même pas d'ordinateur chez eux.

Dans l'ensemble, les personnes qui travaillent dans le secteur alimentaire et celui de l'hébergement, ainsi que dans le commerce de gros et de détail, sont les plus touchées, car leurs emplois sont ceux qui se prêtent le moins au télétravail. Dans notre échantillon, plus de 20 millions de personnes travaillent dans ces secteurs et figurent donc parmi celles qui ont le plus de risques de perdre leur emploi. Mais certains travailleurs sont encore plus vulnérables que d'autres. Les travailleurs jeunes et les personnes qui n'ont pas fait d'études supérieures sont nettement moins susceptibles de télétravailler. Ce risque accru correspond aux caractéristiques d'âge des travailleurs dans les secteurs les plus durement touchés par les fermetures de sites et les mesures de distanciation sociale. [...] Les femmes pourraient être particulièrement concernées, ce qui remettrait en cause certaines des avancées obtenues durant les dernières décennies en matière d'égalité des sexes. En effet, les femmes se concentrent de manière disproportionnée dans les secteurs les plus durement touchés comme les services de restauration et l'hébergement.

Source : FMI, www.imf.org, 2020